Vos coordonnées

Coordonnées du constructeur

Objet : mise en œuvre de la garantie de parfait achèvement

Madame, Monsieur,

Le (**date**), nous avons conclu avec votre société un contrat portant sur la réalisation des travaux suivants (**préciser la nature des travaux et joindre une copie des factures et/ou devis**).

La réception des travaux a eu lieu le (**date**) et nous avons dressé contradictoirement à cette occasion le procès-verbal de réception.

Toutefois, moins d’un an à compter de cette date, les désordres suivants sont apparus : **décrire la nature des malfaçons**.

Je vous rappelle que selon les dispositions de l'*article 1792-6 du Code Civil*, le constructeur est tenu de réparer toutes les malfaçons survenues au cours de l'année qui suit la réception des travaux, quelles que soient leur importance et leur nature.

Je vous remercie donc de réaliser les travaux nécessaires à la réparation desdits désordres.

Je vous propose que ces travaux soient réalisés dans le délai de (**préciser le délai**) et attends votre accord sur ce point.

A défaut, je serai dans l’obligation de faire valoir mes droits devant la juridiction compétente.

Comptant sur votre professionnalisme,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.

Signature